

Note de synthèse : Analyse des recommandations de la CRE sur les prix négatifs de l'électricité

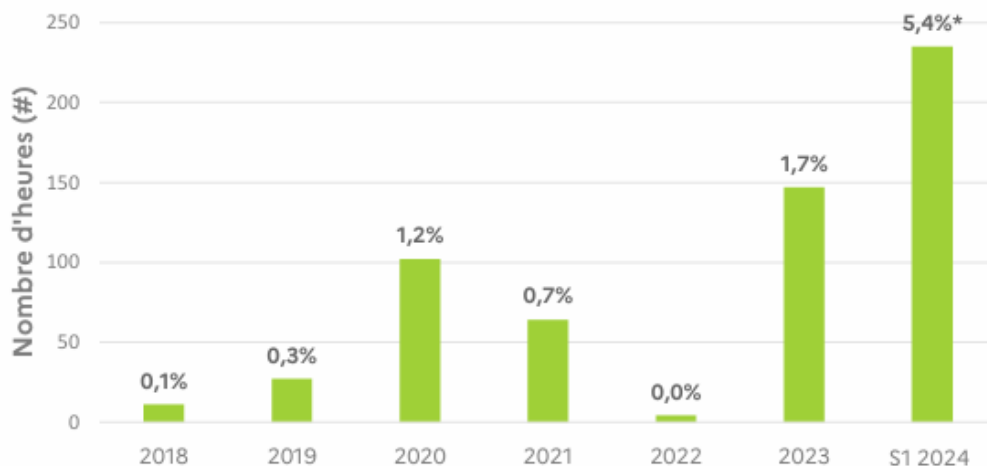
Contexte et enjeux :

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a publié en novembre 2024 une analyse approfondie sur la recrudescence des prix négatifs sur le marché de l'électricité en France, phénomène amplifié depuis 2023. Ces épisodes de prix négatifs, bien qu'indicatifs d'un surplus de production par rapport à la demande, soulèvent des enjeux économiques et structurels pour le système énergétique national, notamment en ce qui concerne la valorisation des énergies renouvelables (EnR) et la stabilité du réseau électrique.

Constats :

- **Origine des prix négatifs** : Principalement liés à la production variable des EnR (éolien et solaire), ces prix signalent une inadéquation entre l'offre et la demande, notamment lors des périodes de faible consommation.

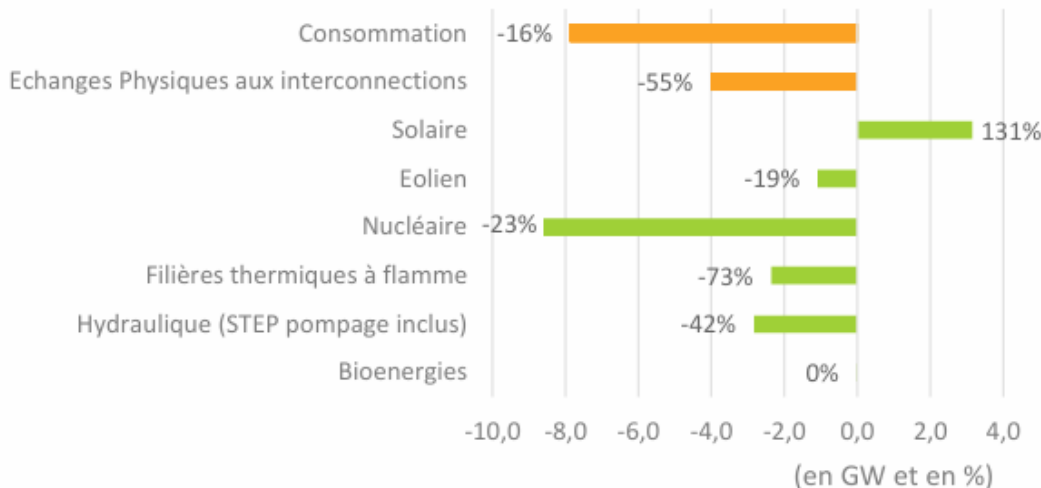
Forte augmentation du nombre d'heures de prix négatifs depuis 2023



- **Impact économique** : Les prix négatifs peuvent engendrer des pertes financières pour les producteurs, affecter la compétitivité du système électrique et alourdir les charges de soutien public aux EnR.



Ecart de production/consommation lors d'une heure à prix négatifs



Recommandations de la CRE :

La CRE propose dix recommandations structurées autour de trois axes majeurs visant à limiter les occurrences de prix négatifs et à en atténuer les impacts :

1. Incitations à l'ajustement de la production lors des périodes de prix négatifs :

- Révision des contrats d'obligation d'achat pour encourager l'arrêt de production des installations concernées lors de ces périodes.
- Abaissement du seuil pour le complément de rémunération à 200 kW pour favoriser une gestion proactive des installations.

2. Renforcement de l'intégration des EnR dans l'équilibrage du système électrique :

- Obligation de programmation pour les installations bénéficiant de soutien public, afin de mieux anticiper et gérer la variabilité de la production.
- Renforcement des mécanismes permettant aux EnR de contribuer directement à l'équilibrage du réseau.

3. Optimisation de la gestion du parc de production :

- Développement d'outils favorisant la flexibilité de la demande et le stockage de l'énergie.
- Encouragement des acteurs à exploiter les périodes de prix négatifs pour stimuler de nouveaux usages de l'électricité (ex. : électrolyse pour la production d'hydrogène).



Analyse des risques et probabilité d'application :

- **Alignement stratégique** : Ces recommandations s'inscrivent dans les objectifs nationaux de transition énergétique et visent à renforcer l'efficacité économique du système tout en favorisant l'intégration des EnR.
- **Soutien institutionnel** : La CRE prévoit une coopération étroite avec les pouvoirs publics et les acteurs du marché, ce qui augmente les chances de mise en œuvre.
- **Défis réglementaires** : Certaines mesures nécessitent des adaptations contractuelles et des modifications du cadre juridique existant, ce qui pourrait ralentir leur déploiement.

Conclusion et perspectives :

Les propositions de la CRE représentent une opportunité d'améliorer la gestion des prix négatifs et de renforcer la résilience du système électrique face à la croissance des EnR. Leur mise en application repose toutefois sur une coordination efficace entre les parties prenantes et un cadre réglementaire adapté. À court terme, un suivi attentif des évolutions législatives et des initiatives prises par la CRE est essentiel pour anticiper les impacts sur les acteurs du secteur énergétique.

Document source : Publications officielles de la CRE, novembre 2024.



04 65 84 38 76



contact@enefflic.fr

ENEFFLIC
2 Allée du Levant 34970 Lattes